

Depuis l'apparition du coronavirus (Covid-19), nous nous efforçons d'évaluer et suivre l'évolution de la situation en étroite collaboration avec les instances représentatives de la profession (EDV et SETO) et les autorités françaises (MEAE et Ministère de la Santé).

Toutes les équipes Service Clients Cdiscount Voyages se tiennent à votre disposition. N'oubliez pas de vous munir de votre numéro de commande avant toute démarche.

Mise à jour le 08/12/2021

Depuis le 9 juin, les **flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers ont rouverts** selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Une classification des pays a été définie sur la base d'indicateurs sanitaires. Les listes des pays sont susceptibles d'être adaptées selon les évolutions de leur situation épidémique. Voici une liste de sites à **consulter impérativement avant de voyager** :

La situation étant en **constante évolution**, nous vous conseillons de consulter régulièrement **AVANT** chaque réservation et **AVANT** chaque départ, **toutes les informations relatives aux voyages à l'étranger** sur :

- Le site du gouvernement qui actualise les informations relatives à la réouverture des frontières [Consulter la liste](#)
- Le site de notre partenaire CIBT qui référence [toutes les règles sanitaires par pays](#).
- Le site [France Diplomatie](#) ou sur le site de l'Ambassade de France dans le pays de destination.
- Nous vous recommandons également de vous inscrire sur le site [Ariane](#) avant votre départ. Au cours de votre voyage, et si la situation du pays le justifie, vous recevrez par e-mail ou SMS toutes les informations et les consignes de sécurité envoyées par l'Ambassade de France.

Pour garantir votre sécurité et celle des autres, des mesures sont mises en place dans les aéroports de départ et d'arrivée ainsi que dans les avions de la ou des compagnie(s) aérienne(s) assurant votre transport. Vous devez donc aussi consulter les procédures décidées par **votre compagnie aérienne**.

Il se peut également que les autorités locales (du lieu de transit et de destination) imposent des consignes sanitaires spécifiques ou instaurent des mesures de restriction d'accès à leur territoire.

Concernant vos billets :

- **Si votre vol est annulé par la compagnie**, nous vous contacterons dans les meilleurs délais. Les compagnies aériennes peuvent annuler certains vols sans nous prévenir, et ce, jusqu'à la veille du départ. Nous vous conseillons donc de consulter régulièrement le site de la compagnie aérienne assurant votre transport afin de vérifier que les vols sont bien assurés comme prévu.
- **Si votre vol est maintenu par la compagnie**, mais que vous souhaitez annuler votre réservation (via notre [formulaire de contact](#)), nous appliquerons les conditions imposées par votre transporteur.
- Quelles sont les conditions de remboursement de votre vol ? [Cliquez ici](#)
- Mesures commerciales par compagnie ? [Cliquez ici](#)
- Vous voulez connaître le statut de votre vol à venir ? [Cliquez ici](#)

Comme vous pouvez l'imaginer, nous sommes toujours dans le traitement et suivi d'un grand nombre de demandes. Notre Service Clients vous contactera par e-mail si votre vol est annulé, dès que nous en serons informés par la compagnie aérienne, en donnant la priorité aux voyageurs dont la date de départ est la plus proche. Afin de vous permettre d'agir rapidement sur votre dossier, vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la compagnie aérienne opérant votre vol afin de gérer votre réservation en direct avec elle.

Notre service client reste toutefois disponible via le [formulaire de contact](#) .